

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Villeroy, tenue le mardi 2 août 2011 à 19 h 30, à la Salle de l'école Centrale, 378, Principale.

Sont présents : Réjean Perron, Yvan Paquet, François Gingras, Lise Mélançon, Daniel Baker, conseillers formant quorum sous la présidence de Michel Poisson, maire.

M. le conseiller Éric Chartier étant absent

Était également présente Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière.

L'assemblée est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Michel Poisson, par la prière d'usage.

11-08-104 INTERVERTIR LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par Mme Lise Mélançon

D'AUTORISER monsieur le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉ

11-08-105 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Réjean Perron
et appuyé par M. Yvan Paquet

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ADOPTÉ

11-08-106 PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2011

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2011, au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. François Gingras

D'APPROUVER le procès-verbal du 5 juillet 2011 tel que rédigé.

ADOPTÉ

DÉCISION DU MAMROT CONCERNANT LA DEMANDE DE CAUTIONNEMENT DE LA COOP. SDL DE VILLEROY

Suite à la résolution no 11-03-20 dans laquelle la Municipalité demande l'autorisation au MAMROT pour se porter caution d'un emprunt à être contracté par la Coopérative de solidarité en développement local de Villeroy, le ministre ne peut recommander au ministre

d'autoriser ce cautionnement, car la Coopérative ne peut être assimilée à un organisme à but non lucratif.

11-08-107 RÉCLAMATION AU MTQ CONCERNANT LA RÉPARATION DU PAVAGE DU RANG 16 EST

ATTENDU la résolution no 11-05-70 qui demandait au ministère des Transports de procéder aux réparations des bris des chemins, engendrés par les travaux de reconstruction des ponts de l'autoroute 20;

ATTENDU QUE nous n'avons reçu aucun suivi à cette demande;

ATTENDU QUE des travaux d'urgence ont été nécessaires sur des parties du chemin du Rang 16 Est;

ATTENDU QU'un courriel a été transmis le 7 juillet à M. Jean Lamarche, conseiller en communication indiquant que nous devons procéder à ces travaux et que la facture serait transmise au MTQ;

ATTENDU QUE ce courriel n'a eu aucune suite de la part du Ministère

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés le 8 juillet, par l'entreprise Pavage Lagacé et Frères inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. Yvan Paquet

DE RÉCLAMER au Ministère des Transports du Québec un montant de 14 854,76 \$ représentant le montant net défrayé par la Municipalité pour les coûts de réfection de parties du chemin du Rang 16 Est.

QUE copie de cette résolution soit transmise à Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière.

ADOPTÉ

11-08-108 AUTORISATION PAIEMENT DE CONTRIBUTION MADA AU CLD DE L'ÉRABLE

Il est proposé par M. Réjean Perron
et appuyé par Mme Lise Mélançon

D'AUTORISER le paiement de 4 000, \$ au CLD de l'Érable concernant la contribution de la municipalité pour 2011 au Programme Municipalité Amis Des Aînés (MADA).

ADOPTÉ

11-08-109 AVIS AUX PROPRIÉTAIRES CONCERNANT LA PRÉVISION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BRANCHES 2, 7 ET 13 DE LA PETITE RIVIÈRE DU CHÊNE

ATTENDU QUE suite à la règlementation de la municipalité concernant l'entretien des cours d'eau, le responsable des cours d'eau de la MRC doit aviser chacun des propriétaires concernés par l'entretien de cours d'eau longeant sa propriété;

ATTENDU QUE des travaux sont prévus pour l'année 2012, pour les branches 2, 7 et 13 de la Petite rivière du Chêne.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par Mme Lise Mélançon

D'AUTORISER le responsable des cours d'eau de la MRC de l'Érable, à aviser chacun des propriétaires concernés par l'entretien des branches 2, 7 et 13 de la Petite rivière du Chêne longeant leurs propriétés, qu'il y aura des travaux d'exécuter en 2012, afin qu'ils prennent les mesures nécessaires afin de respecter les articles du règlement no 09-CM-130.

ADOPTÉ

CONFÉRENCE GAZ DE SCHISTE

Le 23 août prochain, une conférence présentée par M. Serge Fortier sur le Gaz de schiste aura lieu. La population ainsi que celle de Notre-Dame-de-Lourdes sera invitée.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE UNITÉ DOMRÉMY DE PLESSISVILLE

Cette demande n'est pas retenue.

11-08-110

COMPTES

Il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. Daniel Baker

D'ACCEPTER les comptes du mois de juillet 2011, pour un montant de 92 397,97 \$ tel que présenté et payés.

Je Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

Sec.-trésorière.

ADOPTÉ

11-08-111

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. Yvan Paquet

DE LEVER l'assemblée à 20 h 20.

ADOPTÉ

Michel Poisson
Maire

Angèle Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière